

# À VOS CÔTÉS POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE



**MAJORITÉ  
DÉPARTEMENTALE**  
le Lot-et-Garonne **au cœur**



## ÉMILIE MAILLOU JOËL HOCQUELET

**Jean-Luc ARMAND**  
*Remplaçant*

**Christine PIZZINATO SEGRESTAN**  
*Remplaçante*

### CANTON MARMANDE-1



#### SOMMAIRE

- Interview croisée \_\_\_\_\_ p.2
- Bilan de mandat 2015 > 2021 \_\_\_\_\_ p.4
- Notre programme 2021 > 2026 \_\_\_\_\_ p.6

Les 20 & 27 juin  
Votez Majorité départementale  
**Votez Emilie Maillou  
& Joël Hocquelet !**



# INTERVIEW CROISÉE



**Joël  
HOCQUELET**

61 ans  
Conseiller départemental  
Maire de Marmande  
Médecin généraliste



**Emilie  
MAILLOU**

41 ans  
Conseillère départementale  
Conseillère municipale de Meilhan/Garonne  
Monitrice Educatrice auprès de personnes porteuses d'un handicap



**Jean-Luc  
ARMAND**

56 ans  
Maire de Cocumont  
Professeur des écoles



**Christine  
PIZZINATO SEGRESTAN**

58 ans  
Conseillère municipale de Beaupuy  
Exploitante agricole



**Vous êtes de nouveau candidat tous les 4, titulaires et remplaçants, pourquoi ?**

**Joël Hocquelet et Emilie Maillou :** « Nous voulons poursuivre le travail au sein de la Majorité départementale, menée par Sophie Borderie, car cette équipe porte un projet ambitieux et réaliste pour le Lot-et-Garonne, et bien sûr le travail en proximité au niveau du canton. »

**Jean-Luc Armand et Christine Pizzinato Segrestan :** « Nous partageons avec les titulaires les valeurs de solidarité, d'humanisme et de vivre ensemble. Nous voulons poursuivre et renforcer le travail d'équipe pour notre canton notamment sur l'agriculture, l'accompagnement des communes, le tourisme ».

**Joël Hocquelet vous êtes maire de Marmande. Pourrez vous assumer ce mandat départemental ?**

**Joël Hocquelet :** « Je le fais déjà et j'ai pleine conscience de la charge de travail. C'est pourquoi je cesserai mon activité professionnelle d'ici la fin de l'année, non sans avoir assuré ma succession au cabinet médical car je n'abandonnerai pas mes patients au bord du chemin ! »

**Quelles sont vos ambitions pour le département et le canton ?**

**Joël Hocquelet :** « Prendre à bras le corps le problème de la désertification médicale qui va s'accroissant sur notre territoire. Il y a quelques années un projet de santé a été rejeté, un autre essai a échoué trop peu de professionnels de santé ayant

accepté d'y travailler. Partant de ce constat je me suis attaché depuis à travailler à l'émergence d'un projet de santé porté par un noyau de professionnels s'inscrivant dans une dynamique. Ainsi depuis quelques mois un projet de santé porté par une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) privée a été validé par l'ARS et la Sécurité Sociale. En s'appuyant sur cet existant il faut maintenant fédérer et bâtir un projet plus large permettant d'être attractif vis-à-vis de nouveaux professionnels de santé. Il reste beaucoup de travail et j'y consacrerai tout l'énergie nécessaire. »

**Emilie Maillou :** « Déployer le plan collège de 77 M€ dont je suis une actrice. Pour la cité scolaire la sectorisation proposée soulevait des incompréhensions. Nous sommes allés avec Joël Hocquelet, à la rencontre des parents d'élèves lors d'une réunion à Sainte Bazeille. Nous les avons écoutés et entendus. Nous avons porté leur choix au Département et obtenu qu'il soit retenu ainsi que le déblocage de 2 M€ pour des travaux au collège afin de mieux accueillir les élèves. Être à l'écoute des habitants grâce à une vraie proximité c'est comme cela que je conçois le mandat départemental ! »

**Christine Pizzinato Segrestan :** « L'agriculture bien sûr ! Elle est source de richesse et d'emplois ! Nous avons en Lot et Garonne 70 productions différentes des plus innovantes au plus traditionnelles. Le département doit poursuivre son soutien à l'installation des jeunes, à la conversion Bio, indispensable pour l'agriculture de demain. Nous devons développer la commercialisation sur le local, les circuits courts, je m'y suis investie avec lacagette.net à Beaupuy. Il faut étendre des points de vente de ce type sur le canton. J'ai à cœur de travailler pour notre beau métier et surtout pour celles et ceux qui le font ! »

**Jean-Luc Armand :** « L'accompagnement du Département pour les communes est essentiel : l'assistance technique permet de bien dimensionner les projets et pouvoir les réaliser. Les aides pour les écoles, le patrimoine bâti inscrit ou le petit patrimoine sont importantes pour l'attractivité de notre ruralité. Le parcours résidentiel des personnes âgées,

les habitats partagés, etc..., permettent de vieillir au pays, je travaille particulièrement là-dessus. Des projets existent déjà sur le canton et je m'efforce de les faire émerger. »

**Joël Hocquelet et Christine Pizzinato Segrestan :** « Sur notre Canton, le Canal et la Garonne offrent aux visiteurs plusieurs possibilités pour passer d'agréables séjours, les activités sont variées, vélo, bateau, randonnées. Nos hébergements en gîtes ou en camping sont très accueillants, atypiques parfois comme les cabanes dans les arbres. Nous soutiendrons les nouveaux projets de logements touristiques. N'oublions pas que le tourisme Lot et Garonnais, c'est 350 millions d'euros de retombées économiques annuelles et 5000 emplois directs et indirects. Notre beau canton doit y prendre toute sa part ! »

*« Être à l'écoute des habitants grâce à une vraie proximité c'est comme cela que je conçois le mandat départemental ! »*

*« Nous partageons des valeurs de solidarité, d'humanisme et de vivre ensemble. »*



## PAROLE TENUE !

### LE LOT-ET-GARONNE UNE TERRE ATTRACTIVE ET VIVANTE !

**1 000 associations** sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, soutenues chaque année.

▶ Sur Marmande 1, **429 manifestations ou projets associatifs** culturels et sportifs accompagnés par le Conseil départemental pour un total de plus de **1 million d'€**.

Le développement d'un tourisme vert qui profite aux Lot-et-Garonnais, notamment, avec la création de **145 kilomètres de voies vertes et vélo route**.

120 millions d'€ investis dans la **modernisation du réseau routier** dont 10 millions d'€ par an pour l'entretien des 3 000 kms de routes départementales

Un soutien renforcé aux **filières agricoles**, à l'irrigation et à l'installation : plus de 300 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation depuis 2015.

▶ Sur notre canton, 110 000 € ont permis **l'installation de 19 nouveaux agriculteurs**.

▶ **13 CUMA** (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) ont perçu 36569 € d'aide à l'investissement.



### LE DÉPARTEMENT, PREMIER SOUTIEN DES TERRITOIRES !

Soutien à la conservation du **patrimoine local** (100 dossiers aidés pour plus de 3,1 millions d'€) :

▶ **Eglise Notre-Dame de Marmande (94 000€), Vieille église à Cocomont (33 000€), Gaujac (8 000€)**

Soutien à **l'aménagement des bourgs**, à la construction et à la **rénovation d'écoles** (190 dossiers pour plus de 15,5 millions d'€) :

▶ **Ecoles de Cocomont (6000€), Couthures (1700€), Gaujac (30 000€)**

Aménagements et **sécurisations routières locales** pour plus de 2,7 M€, dont le « **tourne à gauche** » à **Coussan (RD933)**

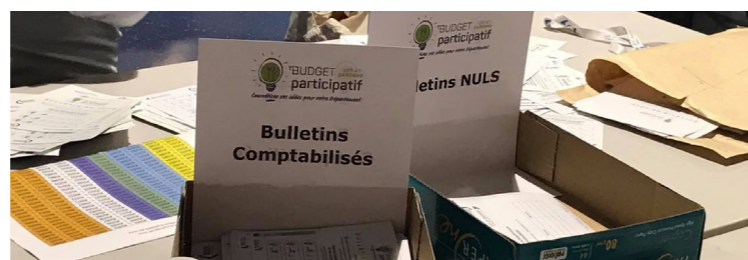
Plus de **1,2 million€ versé aux communes du canton** (hors Marmande) au titre du reversement de taxes ou de fond de péréquation, pour leur permettre de mener leur projet à bien.

### UNE GOUVERNANCE AU PLUS PROCHE DES LOT-ET-GARONNAIS !

Création du **Budget Participatif Citoyen départemental** doté d'1million d'€ par an : **pour le canton 24 projets déposés, 2 retenus dont un « projet jeune »**

Création d'un **Conseil consultatif citoyen** qui réunit 42 Lot-et-Garonnais tirés au sort.

Mise en place du **droit d'initiative citoyenne** qui permet à tout Lot-et-Garonnais de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour d'une session du Département.



### UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE !

**Soutien à l'insertion** des personnes en recherche d'emploi, avec notamment la **création de Job 47** et l'expérimentation du cumul emploi / RSA.

Création d'une **mutuelle santé départementale** accessible à tous.

6 millions d'€ pour soutenir, à travers la Conférence des financeurs, 200 projets locaux afin de **prévenir la perte d'autonomie dont la résidence des Glycines à Marmande**.

Développement des actions et mesures visant à soutenir la politique de **maintien à domicile** :

▶ 1,9 million d'€ consacrés à **472 personnes âgées du canton**, pour favoriser leur maintien à domicile

**Soutien et accompagnement à la parentalité** avec 3 000 enfants, en moyenne par an, vus en consultation dans les centres médico-sociaux (350 enfants au CMS de Marmande) et 1 000 enfants par an suivis à domicile.

45 millions d'€ en moyenne par an pour accompagner les **personnes en situation de handicap**.

Plus de **1 000 logements financièrement accessibles** aux Lot-et-Garonnais pour près de 4,3 millions d'€. 76 logements sur le canton pour 530000€



Financement de 50% des moteurs des bateaux des sauveteurs de Couthures-sur-Garonne



### LA JEUNESSE EST L'AVENIR !

Un plan de **modernisation des collèges** sans précédent dans notre histoire : 77 millions d'€ sur 5 ans :

▶ **dont 2 millions d'€ pour le collège de la cité scolaire**

Une **restauration de qualité** avec l'opération «du 47 dans nos assiettes » et un tarif unique accessible à tous.

Un soutien actif à **l'enseignement artistique** des jeunes.

Un renforcement de l'offre d'**enseignement supérieur et d'apprentissage** en Lot-et-Garonne afin de permettre à nos jeunes d'effectuer leurs études près de chez eux avec un très bon taux de réussite

**Fonds d'aide aux jeunes** à travers la mission locale



### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : UNE NÉCESSITÉ !

Poursuite de la labellisation d'**Espaces naturels sensibles** afin de préserver leur qualité écologique et contribuer à leur sauvegarde.

Signature avec la Région Nouvelle-Aquitaine de la **convention NeoTerra** afin d'accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole :

Soutien au conseil et à la rénovation de l'habitat pour **lutter contre les «passoires énergétiques** ».

### UN DÉPARTEMENT MODERNE ET INNOVANT !

Accélération du **déploiement du Très Haut Débit** avec, dès aujourd'hui, plus de 100 000 prises déjà raccordées et la couverture totale des foyers Lot-et-Garonnais en 2023.

**Ouverture prochaine du Center Parcs** « Les Landes de Gascogne » (180 millions d'€ d'investissement, dont 75% confiés à des entreprises locales, 300 emplois permanents à venir).



### MAINTIEN DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ, MODERNES ET PERFORMANTS !

2,8 millions d'€ investis depuis 2012 pour **lutter contre la désertification médicale** et 1 million d'€ supplémentaire voté en 2021 pour soutenir les initiatives locales.

11 millions d'€ depuis 2015 pour les travaux dans les **casernes de sapeurs-pompiers** et 8,5 millions d'€ affectés à l'achat de nouveaux véhicules d'intervention :

▶ **Construction de la caserne de Sainte Bazeille**

Mise en place d'un plan départemental d'**inclusion numérique**, afin de lutter contre la fracture numérique et d'accompagner les personnes les plus en difficulté.





UN PROGRAMME DEPARTEMENTAL ET CANTONAL  
AMBITIEUX ET REALISTE QUE NOUS RÉALISERONS !

## PROGRAMME 2021 - 2027

### AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LES TERRITOIRES !

Mise en œuvre de l'Accord Départemental de Relance : 38 grands projets pour un investissement total de **200 millions d'€**, représentant plus de **4 000 emplois**.

Elaboration d'un nouveau schéma de modernisation routier doté de 120 M€ priorisant la **sécurisation du réseau secondaire en milieu rural** (D3, D143, D116, D264 et D428) et **bouclage de la rocade de Marmande**.

Fin du raccordement à la **fibres optique** de tous les foyers du canton.

9 millions d'€ pour le développement d'un **tourisme authentique et de proximité** : voies vertes (dont celle de **Marmande-Casteljaloux**), développement des itinéraires de randonnées et de promenade, aide aux hébergements touristiques de proximité (gîtes, etc...).

**Ouverture du Center Parcs** « Les Landes de Gascogne » en 2022 : 180 millions d'€ d'investissement (dont 135 millions pour des entreprises locales), **300 emplois créés**.



Développement de l'**Ecopôle départemental à Damazan** (économie circulaire, tri, recyclage, valorisation des déchets...).

2.5 millions d'€ pour le développement d'une **Economie Sociale et Solidaire** responsable et de proximité.

Création, avec les Chambres consulaires, d'un **fonds d'épargne citoyen**, « Epargne 47 », permettant le financement de projets d'entreprises de notre territoire.

### ACCÉLÉRER LES NÉCESSAIRES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES !

**Autonomie énergétique du Lot-et-Garonne en 2030** et dans le cadre du projet Hydrogène Vallée, développement d'un site à Coussan, sur le lieu de l'ancienne SOEM.

Organisation aux côtés des collectivités de 2 journées départementales annuelles de **nettoyage de la nature et de la ville**.

Politique concertée de soutien à l'irrigation et **promotion des Espaces Naturels Sensibles**.

### GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE, PROTÉGER LES POPULATIONS ET LEUR POUVOIR D'ACHAT !

**Diminution du prix des repas dans les collèges de 30%** en maintenant des produits de qualité, frais et locaux.

Création d'un « **chèque-asso** » de **50 €** proposé aux collégiens sur critères sociaux pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle.

**Lutte contre l'exclusion numérique** grâce aux « Pass Numérique » : chèques permettant le financement de formations auprès d'associations locales.

Aide à l'**insertion professionnelle** et lutte contre le déficit de main d'œuvre dans certains secteurs, par la possibilité de cumuler temporairement RSA et revenu d'activité.

Pour bien vieillir autrement, soutien à la **création**



CMS de Marmande entièrement rénové pour 2M€



d'**habitats partagés** (2 projets sur le canton).

Soutien à la **rénovation énergétique des logements**

Soutien renforcé **aux associations d'aide à domicile** pour des salariés mieux rémunérés et mieux formés.

**Extension « Du 47 dans nos assiettes »** aux EHAPD afin de proposer à nos aînés des repas de qualité et de proximité.

Mise en œuvre de dispositifs innovants et inclusifs pour les **personnes en situation de handicap**.

Soutien aux dispositifs d'accompagnement des **femmes victimes de violence** et de **lutte contre les discriminations**.

Développement des actions de **préventions spécialisées** sur le territoire de l'agglomération de **Marmande** pour lutter contre la primo délinquance.

### FAVORISER UNE RURALITÉ VIVANTE ET MODERNE !

Renforcement de l'attractivité médicale du Lot-et-Garonne : déblocage d'une enveloppe d'1 million d'€ et création d'une **équipe mobile de médecins salariés** du département.

Finalisation de la **modernisation des centres de secours et d'incendie** : 10 millions d'€ mobilisés sur 6 ans avec **rénovation de la caserne de Marmande et construction d'une nouvelle caserne à Meilhan**.

**Soutien renforcé aux associations** lot-et-garonnaises avec une **aide à l'engagement de 100 jeunes** en service civique par an.

18 M€ pour un **soutien renforcé à une agriculture respectueuse de l'environnement** permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail. **Enveloppe exceptionnelle de 500 000 euros pour une première indemnisation des conséquences du gel**.

**Soutien aux projets culturels** et sportifs structurants en zone rurale (**Garorock, Nuits Lyriques de Marmande, Festival Jazz et Garonne, clubs de basket, rugby et de foot,...**).

Poursuite du « Plan collèges 2020-2025 » : 77 millions d'€ pour **rénover les collèges** dont 2.1 M€ de travaux à la cité scolaire pour l'accueil des élèves et 6 millions d'€ pour renforcer l'**informatisation** et la **lutte contre la fracture numérique**.

Mise en place avec l'Education Nationale et les associations locales d'un **soutien scolaire ciblé** aux collégiens en difficulté ou décrocheurs.

### UNE GESTION RIGOUREUSE ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE !

Evaluation systématique des actions menées : **chaque euro dépensé doit être un euro utile et justifié**.

Lancement de l'édition 2021 du **Budget Participatif Citoyen** doté d'1 million d'€.

Objectif du mandat : **100% des projets seront soutenus avec des critères** sociaux, environnementaux et de respect des valeurs de la République.



**FIERS D'ÊTRE LOT-ET-GARONNAIS !**

# QUEL EST LE RÔLE D'UNE OU UN CONSEILLER DÉPARTEMENTAL ?



Vos conseillers départementaux

C'est un élu qui a une double mission : **il représente son canton et ses habitants au sein de l'assemblée départementale.** En cela il soutient les projets, les initiatives des communes du canton aussi bien que ceux du monde économique et associatif. Il exprime les besoins et les attentes des habitants du canton et du territoire. Il doit pour cela rester proches des gens. Mais « se montrer partout » n'est pas le gage d'une réelle proximité. Il faut surtout avoir la confiance des acteurs et notamment des maires de son canton. L'essentiel est de savoir écouter, de prendre en compte et d'avoir la capacité à aller chercher des solutions au Département. **La deuxième mission est de participer, à Agen, au sein d'une majorité départementale à la définition des projets** et de porter au niveau cantonal les politiques publiques qui en découlent. L'efficacité d'un binôme d'élus se mesure donc à participer dans une équipe majoritaire, à trouver des réponses aux enjeux et à construire des politiques publiques au service du territoire et de tous ses habitants. **Nous, nous assumons cette action collective en portant, avec la future équipe majoritaire un programme solidaire, ambitieux et financièrement réaliste.**

€ De 2015 à 2020 **20 M€** investis sur le canton dont :



## Le mot de SOPHIE BORDERIE, Présidente du Conseil départemental

Émilie MAILLOU et Joël HOCQUELET, soutenus par leurs remplaçants Christine PIZZINATO SEGRESTAN et Jean-Luc ARMAND vous présentent aujourd'hui un bilan solide et un projet ambitieux et réaliste pour ce beau canton de Marmande 1. Un projet pour défendre votre pouvoir d'achat, pour développer le territoire tout en préservant l'environnement et pour renforcer les solidarités pour plus de justice sociale.

Je les connais bien. Elus de terrain, à l'écoute, intègres et dévoués à l'intérêt général, ils ont mon soutien et ma confiance totale ! Avec eux, vous disposerez de relais solides et efficaces au sein de l'Assemblée départementale.



Le 1er tour des élections départementales aura lieu le 20 juin, le second le 27 juin



Sur chaque canton, on vote pour un binôme femme - homme et leurs remplaçants de même sexe



Si je suis absent.e le jour du vote, je peux donner procuration. Notre équipe peut vous mettre en relation



**LES 20 ET 27 JUIN, JE VOTE EMILIE MAILLOU & JOËL HOCQUELET !**